

**CONVENTION
DU
3 AOÛT 1998**

Locataire : _____

Colocataire : _____

**DOSSIER
LOCA-PASS®**

 **Avance LOCA-PASS®**
(Financement du dépôt de garantie)

et/ou

 **Garantie LOCA-PASS®**
(Garantie de paiement de loyers et charges)



ACL PME

Siège social : "Paris La Défense"
8, Terrasse Bellini - 92807 PUTEAUX Cedex
Tél. : 01.47.76.20.30
Fax : 01.47.78.85.90
www.aclpme.com

■ LE BAILLEUR

IDENTITÉ

Nom ou Raison sociale : _____

Représenté par (qualité du mandataire) : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____ Téléphone : _____

Ordre du chèque correspondant au montant du dépôt de garantie :

Bailleur : _____

Locataire : _____ (dans ce cas joindre une attestation de règlement du bailleur)

CARACTÉRISTIQUES DU LOGEMENT

Nature du parc : Social Privé conventionné Libre

Type de logement : _____ Surface habitable m² : _____ Parking : oui non

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Montant du loyer : _____ Modalités de révision : _____

Montant des charges : _____ Location débutant le : _____

Montant du dépôt de garantie : _____ Paiement du loyer : échu à échoir

Chauffage compris dans les charges : _____ Périodicité de quittancement : _____

Condition particulière dans le parc libre :

Le montant du loyer servant de base au calcul de l'avance et de la garantie est plafonné au loyer maximum du statut du bailleur privé conventionné pour les salariés dont les revenus sont supérieurs aux plafonds dudit statut ; cette limitation n'est pas applicable aux salariés en mobilité professionnelle et aux jeunes.

DÉCLARATION

Je soussigné(e) _____ le bailleur ou son représentant, certifie l'exactitude des renseignements ci-dessus et, en cas d'accord de l'ACL PME pour l'octroi de l'aide ou des aides demandées par le locataire, m'engage à louer le logement à ce dernier aux conditions indiquées dans la présente page.

J'ai bien noté que pour la garantie de paiement de loyers et de charges, l'acceptation de l'ACL PME sera matérialisée dans une annexe au bail et que la mise en jeu de la garantie est subordonnée à la défaillance du locataire après délivrance d'une lettre de rappel, suite à une première relance infructueuse, adressée au locataire et restée sans effet à l'expiration d'un délai de 15 jours. Le décompte présenté à l'ACL PME fera apparaître le montant de l'APL (ou AL) directement versé au bailleur et qui viendra en déduction.

Fait à _____ , le _____

Signature (s)

■ LE LOCATAIRE

IDENTITÉ

ÉTAT CIVIL	LOCATAIRE	COLOCATAIRE
Nom - Prénom		
Nom de jeune fille		
Date et lieu de naissance		
Nationalité		
Situation familiale (célibataire, marié, veuf...)		
Nombre d'enfants ou de personnes à charge		
Revenus nets mensuels moyens		
Date d'entrée dans l'entreprise		
Profession		
Adresse actuelle		
Téléphone		

SITUATION

- Salarié d'une entreprise du secteur assujéti au 1 % Logement (\pm de 20 salariés)
 Salarié d'une entreprise du secteur assujéti au 1 % Logement (\pm de 20 salariés) **en mobilité professionnelle**
 ➔ coordonnées de l'employeur : _____

- Jeune de moins de 30 ans :
- en recherche d'un emploi
 - en formation au sein d'une entreprise (type de formation) : _____
 - en contrat à durée déterminée (CDD)
 - en contrat à durée indéterminée à temps partiel
 - en premier contrat à durée indéterminée à temps complet
 - étudiant boursier d'Etat
 - étudiant (autre)

DÉCLARATION

Les soussignés _____ certifient l'exactitude des renseignements ci-dessus et déclarent sur l'honneur :

- ne bénéficier d'aucune autre aide (dépôt de garantie, garantie de paiement de loyers et de charges) accordée pour le même motif et ne pas avoir déposé de demande similaire auprès d'un autre CIL/CCI ;
- ne pas avoir déposé de dossier auprès de la Commission de surendettement de la Banque de France en vue de l'élaboration d'un plan de redressement ;
- ne pas bénéficier d'un plan de redressement auprès de la Commission de surendettement de la Banque de France.

En outre, ils ont bien noté qu'en cas d'accord de l'ACL PME pour financer le dépôt de garantie sollicité :

- sous forme d'avance sans intérêt, les fonds seront versés directement au bailleur après signature du bail et après acceptation de l'offre de prêt ;
- sous forme d'engagement de versement, les fonds seront versés directement au bailleur à la première demande justifiée de celui-ci.

Ils ont bien noté également qu'en cas de mise en jeu de la garantie de paiement de loyers et de charges, les fonds seront versés au bailleur à charge pour eux de les rembourser à l'ACL PME dans un délai de trois ans.

Signature du locataire
précédée de la mention "Lu et approuvé"

Signature du colocataire
précédée de la mention "Lu et approuvé"

Date _____

Date _____

■ LES AIDES DEMANDÉES

AVANCE LOCA-PASS® (Financement du dépôt de garantie)

- Durée de remboursement souhaitée : _____

- Mensualité choisie : _____

La mensualité minimale est fixée à 15 € et la durée maximale de remboursement est fixée par défaut à 36 mois.

GARANTIE LOCA-PASS® (Garantie de paiement de loyers et charges)

18 mois de loyers et charges

36 mois de loyers et charges

(en contrepartie d'une réservation locative dans le parc privé conventionné)

PIÈCES A FOURNIR PAR LE LOCATAIRE ET LE COLOCATAIRE

- La carte d'identité ou la carte de résident (le livret de famille si enfants à charge).
- Le dernier bulletin de salaire ou une attestation de l'employeur mentionnant l'emploi, le type de contrat et le salaire net mensuel (ou le contrat de travail)

OU pour les jeunes de moins de 30 ans en recherche d'emploi, une attestation de l'ANPE

OU pour les étudiants boursiers d'État, l'avis conditionnel ou définitif d'obtention de la bourse

OU pour les étudiants (autres) et/ou jeunes de moins de 30 ans en formation au sein d'une entreprise ou en CDD ou en CDI, la convention de stage d'au moins 3 mois ou le contrat de travail (CDD ou CDI) en cours au moment de la demande.

- L'avis d'imposition correspondant aux revenus N-2 (année en cours -2).
- Un relevé d'identité bancaire.
- L'attestation ou une photocopie de la carte vitale.
- Le Bail (dès que possible) et l'état des lieux d'entrée.

UN DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS PRIS EN CONSIDÉRATION

Vous avez eu connaissance des AIDES LOCA-PASS® par :

Votre employeur Le propriétaire du logement L'agence immobilière Une personne de votre entourage

Site internet ACL PME Action publicitaire (préciser laquelle) _____

Une structure CGPME territoriale (préciser laquelle) Haute-Garonne

Autres (à préciser) _____

“AVANCE LOCA-PASS® et GARANTIE LOCA-PASS®” sont des marques déposées pour le compte du 1 % Logement.

Loi informatique et libertés, article 27. “Les informations recueillies dans le présent questionnaire ne seront utilisées et ne feront l'objet de communication extérieure que pour les seules nécessités de la gestion, ou pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires. Elles pourront donner lieu à exercice du droit d'accès dans les conditions prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés”.

